



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

S.17

**TÉLÉGRAPHIE
ÉQUIPEMENTS TERMINAUX DE
TÉLÉGRAPHIE ALPHABÉTIQUE**

SIMULATEURS D'ÉMETTEURS D'INDICATIF

Recommandation UIT-T S.17

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation S.17 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VII.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation S.17

SIMULATEURS D'ÉMETTEURS D'INDICATIF

(*ex-Recommandation V.13, Mar del Plata, 1968*)

1 Le déclenchement de l'émission de l'indicatif doit être commandé par un dispositif capable de reconnaître le signal *Qui est là?* de l'Alphabet télégraphique international n° 2 à cinq moments. Ce dispositif doit par conséquent conserver dans un organe de mémoire l'*inversion chiffres* indiquée par la combinaison n° 30 reçue avant la combinaison n° 4 de cet alphabet.

2 Compte tenu de la procédure adoptée pour l'emploi de la séquence de quatre combinaisons n° 19 comme signal de passage de la situation *télex* à la situation *données* dans les installations d'extrémité, l'introduction de cette séquence (quatre fois la combinaison n° 19) dans les 20 signaux de l'indicatif du simulateur est à éviter, puisque cette façon d'opérer est incompatible avec la procédure adoptée.

Remarque – Il est à remarquer que, pour la même raison de procédure, il convient d'éviter d'introduire cette même séquence (quatre fois la combinaison n° 19) dans les signaux de l'indicatif d'un téléimprimeur associé à un dispositif de transfert d'appel à commande manuelle ou automatique.

3 La composition des signaux de l'indicatif du simulateur peut évidemment être utilisée pour l'identification de la station obtenue par le poste demandeur de la communication. En cas d'identification négative, il appartient à ce poste demandeur de commander la rupture de la communication indésirable.

Remarque – Par contre, il a été reconnu que l'identification en sens inverse ne pouvait pas être obtenue d'une façon simple par le simulateur d'émetteur d'indicatif, puisque l'indicatif à vérifier dans ce sens est celui du poste opposé qui est normalement demandeur de la communication.

4 Dans une installation télex prévue pour la transmission de données et équipée d'un simulateur d'émetteur d'indicatif à la place du téléimprimeur, le dispositif de mutation de télex sur données fonctionnant par le passage de la séquence de quatre combinaisons n° 19 doit être à fonctionnement automatique.

5 Les caractéristiques du simulateur d'émetteur d'indicatif doivent être conformes aux dispositions de la Recommandation S.6.